Depuis 50 ans auprès des **agents publics** de l'environnement



Édito

Le Comité Social d'Administration (CSA) est chargé des questions collectives de travail telles que l'organisation et le fonctionnement des services, l'évolution des effectifs, les règles statutaires et les régimes indemnitaires, la formation, l'égalité professionnelle, l'offre de prestations sociales, etc.

En son sein, une Formation spécialisée en matière de Santé et de Sécurité et de Conditions de Travail (FSSCT) examine les questions relatives à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés au droit à la déconnexion et à l'amélioration des conditions de travail.

Dans cette instance, le Sne-FSU, syndicat non catégoriel, défend, toutes catégories confondues, les personnels et leurs conditions de travail ainsi que l'efficience de l'action de l'Etablissement

Nos candidat.es

- Emilien MUIN
  Responsable du pôle foncier
  Délégation Languedoc-Roussillon
- Estelle LORUT
  Chargée de mission (spécialités accueil du public & budget)
  Délégation Manche Mer du Nord
- Florence DESSALES
  Chargée de mission (spécialités accueil du public & paysage)
  Délégation Languedoc-Roussillon
- Christine ROLLAND-CAVALLIN
  Rédactrice marchés publics
  Services centraux - Rochefort
- Hervé NIEL
  Chargée de mission
  (Archipel de Chausey, littoral ouest Pays de Caux)
  Délégation Normandie
- Gaëlle MOREAU
  Responsable des missions Garderie & police de l'environnement
  Services centraux - Rochefort

Notre Plus Value

Présents au quotidien avec les agent.es pour affirmer les missions de service public et défendre les moyens du Conservatoire du littoral, le Sne-FSU est également présent au niveau national dans toutes les discussions avec nos ministères de tutelles. Nous disposons d'une expertise technique et juridique réglementaire.

Nous vous rendons systématiquement compte de nos positions à travers nos comptes rendus d'instance.

Chacun.e de vous peut nous contacter à tout moment par le moyen qu'il ou elle souhaite ; Nous nous engageons à la confidentialité de nos échanges.

Au sein du Sne-FSU nous travaillons en équipe et nous n'hésitons pas à proposer de travailler en intersyndicale, sur les sujets majeurs afin de donner plus de force à nos revendications.

En plus de nos Flash Info (locaux ou nationaux), nous tenons régulièrement des HMI (heures mensuelles d'information) pour porter à votre connaissance les grands enjeux d'actualité et vous concerter sur les sujets qui vous impactent directement

Nous priorisons systématiquement, auprès de l'administration, la voie d'un dialogue étayé d'arguments et de propositions pour défendre TOUT le personnel, quel que soit son métier, sa catégorie ou son statut et sans aucune forme de corporatisme.

Implanté aussi bien en délégations de rivages que dans les services centraux, le Sne-FSU est au plus proche des agent.e.s du Conservatoire du littoral pour comprendre leurs attentes et répondre à leurs sollicitations. Le lien avec les représentant.e.s nationaux de la FSU assure une parole portée jusqu'aux ministères de tutelle de l'établissement.

Pour le Sne-FSU, toutes les agentes et tous les agents doivent être traité.es de la même manière !

Depuis 50 ans auprès des **agentes et agents publics** de l'environnement



Les enjeux

La section « Conservatoire » défend un établissement public doté de moyens permanents à la hauteur des missions qu'il est amené à porter ;

Nous militons au maintien d'un établissement public de mission, non dilué au sein d'une direction de l'OFB ;

Nous nous positionnons systématiquement pour la nécessité d'une adéquation mission/moyens et sur l'augmentation du plafond d'emploi, cohérente avec l'accroissement du domaine protégé par le Conservatoire du littoral ;

Nous revendiquons la pérennité des postes et non la précarisation de l'emploi public, en particulier pour les postes sous plafond d'emploi dédiés par définition à la réalisation des missions pérennes de l'établissement ;

Nous œuvrons à l'obtention de meilleures conditions de travail et à une reconnaissance des personnels ;

Nous avons obtenu la normalisation des conditions d'emploi des fonctionnaires au Cdl, (détachements sur corps ou PNA) et nous portons la défense du Quasi-Statut de l'Environnement et l'amélioration des conditions de rémunération des agent.es;

Nous proposons et défendons des améliorations à chaque projet de réorganisation de services et directions ;

Nous réclamons l'association systématique des unités de travail dans l'application de la politique de relogement des locaux de bureau ;



Quasi-statut

Quatre ans d'action pour défendre et faire évoluer le quasi-statut

Depuis quatre ans, le Sne-FSU porte sans relâche la voix des personnels pour obtenir une véritable reconnaissance de nos métiers, de nos compétences et de nos carrières.

Dès 2022, nous avons documenté les écarts de rémunération et de déroulement de carrière entre agents contractuels et fonctionnaires, afin d'étayer nos revendications auprès du ministère. Nous avons ensuite maintenu la pression pour obtenir l'ouverture de négociations et une revalorisation à la hauteur des responsabilités exercées.

En 2023 et 2024, le Sne-FSU a poursuivi la mobilisation interétablissement, défendu les acquis collectifs et alerté sur les conséquences des choix ministériels pour les personnels. En 2025, alors que l'administration préparait une refonte du quasi-statut, nous avons exigé une véritable concertation et contesté les premières orientations, notamment sur les rémunérations et le régime indemnitaire.

En 2026, face au projet d'extinction du quasi-statut, le Sne-FSU a maintenu les échanges avec l'administration, informé les personnels et contribué à la mobilisation, jusqu'à la grève du 11 juin.

Notre engagement reste le même : défendre nos acquis, améliorer les carrières et les rémunérations, garantir la reconnaissance de nos métiers et refuser que la réforme se traduise par un recul des droits des personnels.

4 raisons de voter FSU-Ecologie

Depuis plus de 50 ans, nous nous tenons aux côtés des agent-e-s du Ministère de l'Écologie, des territoires, des transports et de la mer.

Vos métiers et missions, nous les connaissons vraiment. Vos difficultés aussi. Aujourd'hui, alors que le service public et les politiques de l'environnement sont plus menacés que jamais, vous allez choisir celles et ceux qui vous représenteront face à l'Administration pour les 4 prochaines années. Aujourd'hui, **voter FSU-Écologie** c'est voter pour un syndicat à la hauteur des enjeux.

Donnez-nous les moyens de poursuivre nos combats :

- **Parce que vous êtes notre priorité** : le Baromètre social 2025 a parlé. La souffrance au travail est plus que jamais une réalité dans notre Ministère, et nous la combattons sur tous les fronts.
- **Parce que nous nous adressons à toutes et tous** : catégorie A, B, C, contractuel-les ou titulaires, nous refusons le corporatisme et défendons tout le monde sans distinction.
- **Parce que nous sommes forts ensemble, et que notre voix porte** : des couloirs de votre administration jusqu'à ceux du Ministère, nous sommes partout, pour vous faire entendre et vous défendre.
- **Parce que nous nous battons pour un service public à la hauteur de l'urgence écologique et sociale** : face à la casse du service public et au désengagement de l'État sur les questions de l'environnement, nous ne lâcherons rien.

Votez pour vos représentant-e-s de la FSU Écologie !

Sne Syndicat national de l'environnement

FSU Écologie Territoires